

CÔTE DE JADE

Budget : ce qui se passera en 2012

Conseil communautaire (fin)

Évidemment, le vote tenu sur le centre des historiens du Pays de Retz (favorable à une voix près - lire notre édition du 9 décembre) a beaucoup pesé sur le vote du budget et des taux de fiscalité. Le premier s'est déroulé à bulletin secret et a recueilli 20 voix pour, quinze contre et une abstention. Cette année, la communauté de communes de Pornic se concentre sur la digestion. Celle des investissements précédents, s'entend. Il y a eu l'Ecocentre, l'Aquacentre, l'achat de terrains pour le lycée... Certes, on note encore quelques crédits : 611 500 € pour le solde de la construction de locaux communautaires, 370 000 € de travaux pour résorber les zones d'ombre ADSL, 30 000 € pour des travaux divers à l'Aquacentre.

Le fonctionnement coûte plus cher Jérôme Puybureau a fortement critiqué ce budget. “ Par rapport à 2011, nous constatons une forte augmentation des charges de fonctionnement (+ 7,8 %), que ce soit au

niveau des charges de personnel (+ 8,5 %), ou au niveau des charges à caractère général (+ 5,6 %)”. Une hausse que la communauté de communes explique par l'arrivée de nouvelles compétences comme le relais assistants maternelles ou le transport scolaire et l'organisation du Forum des métiers et des Masters de Pétanque.

Des taux en hausse Les taux de fiscalité sont en hausse de 2,025 % par rapport à l'an dernier. La part de l'intercommunalité dans la taxe d'habitation passe de 3,25 à 3,32 % ; dans la taxe foncière sur le bâti, de 2,44 à 2,49 % ; dans la taxe foncière sur le non bâti, de 8,01 à 8,17 % ; dans la CET 1 re part (CFE), de 3,70 à 3,77 %. Le conseiller Paul-Henri Gindre y voit “une dérive complète de la fiscalité” . “On se voile la face”, a-t-il souligné. Les autres dossiers Subventions. Plusieurs subventions et participations ont été accordées : 41 729 € pour l'association Inseretz ; 38 111,96 € pour

la mission locale du Pays de Retz ; 165 € pour Alma 44 ; 2 000 € pour la fédération nationale des pêcheurs plaisanciers et sportifs ; 42 961,60 € pour la SPA ; 446,50 € pour l'amicale des jeunes sapeurs pompiers ; 1 400 € pour le rugby club pornicais ; 1 984,98 € pour l'association fédérative des maires de Loire Atlantique ; 7 412,12 € pour la Pfil Loire Atlantique Initiative ; 3 200 € pour Hironnelle ; 7 350 € pour le collège Jean Mounès ; 6 000 € pour le collège Notre-Dame de Recouvrance ; 6 500 € pour le lycée du Pays de Retz.

Coralie Durand